



P'tit journal



> Le mot du Maire

Chers San Martinoises et San Martinois,

2025 est la dernière année du mandat, débuté en pleine période de COVID-19, durant laquelle aucun projet n'a pu avancer. Après des études longues et fastidieuses, nous avons finalisé plusieurs projets pour le bien des habitants de Saint-Martin-du-Fresne et nous passons maintenant au stade de la construction.

Je ne vous les citerai pas tous, mais uniquement les plus importants. Je vous donnerai également quelques informations de l'agglomération qui concernent plus particulièrement notre commune.

Comme chacun a pu le constater depuis le début du mois de mars, le chantier de la nouvelle boulangerie avance bien.

Après un appel d'offres aux entreprises avant le 20 janvier, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie pour examiner les différentes offres pour chaque lot (15 lots différents) et retenir les entreprises en fonction de leur capacité technique à réaliser les travaux et de leur proposition financière. Ce choix a été soumis pour approbation au conseil municipal, afin de valider définitivement les entreprises retenues pour chaque lot, le 11 février 2025.

Le planning des travaux prévoit la mise à disposition du bâtiment fini aux boulanger le 15 novembre au plus tard. Ce planning est un défi que les entreprises partenaires sont prêtes à relever.

C'est un investissement d'environ 700 000 euros, en partie réglé par des subventions demandées auprès de différentes collectivités et de l'Etat. En contrepartie, les boulanger verseront un loyer correspondant au mon-

tant des amortissements à réaliser par la commune.

Un autre investissement devrait aussi se réaliser en partie en 2025 pour se terminer en 2026 : la construction d'un cabinet dentaire.

Nous avons reçu une demande d'implantation d'un cabinet dentaire par une jeune dentiste qui souhaite s'installer sur notre commune. C'est une excellente nouvelle pour nos habitants, sachant que le docteur Gayte souhaite cesser son activité professionnelle en 2026.

Comme pour la nouvelle boulangerie, la commune prendra en charge la construction et fera payer un loyer à la dentiste. À l'heure où j'écris ces lignes, le projet reste à finaliser, et j'espère que celui-ci trouvera une excellente issue pour tous les San-Martinois et San-Martinoises.

D'autres projets d'investissement sont prévus, et je vous laisserai les découvrir dans les pages intérieures de ce P'tit Journal, notamment dans la rubrique « Budget et travaux ».

C'est donc une année importante pour notre commune en ce qui concerne les investissements effectués pour les habitants, afin d'améliorer le cadre de vie et de donner un maximum de services pour le bien-être à Saint-Martin-du-Fresne, ce que j'ai toujours souhaité et continuerai à faire dans les années à venir.

Les élus de Haut-Bugey Agglomération ont lancé la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme (PLU), suite à l'intégration de l'ex-Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville dans cette agglomération.

En ce qui concerne le PLU, celui-ci doit faire l'objet d'une approbation en décembre 2025 par les conseillers d'agglomération, après la procédure habituelle et avant l'approbation par le préfet du département de l'Ain.

Pour tous les habitants de l'agglomération HBA, vous aurez la possibilité de participer à l'enquête publique, qui est une étape dans le processus d'instruction de ce document. Celle-ci devrait se dérouler entre septembre et octobre 2025. Vous êtes tous invités, habitants du Haut-Bugey, à donner votre avis sur ce nouveau document, en rédigeant vos remarques sur un cahier prévu à cet effet, et même en rencontrant le commissaire enquêteur lors des différentes permanences qu'il tiendra dans plusieurs communes du territoire. Un calendrier sera publié afin de vous permettre de vous rendre à ces permanences à la date de votre choix, sur n'importe quelle commune.

Enfin, un dernier mot pour les associations de notre village qui vont, cette année encore, animer notre commune pour le plaisir des San-Martinois et San-Martinoises. Je vous invite à participer nombreux à ces manifestations afin de remercier, par votre présence, les bénévoles qui gèrent les différentes associations et organisent avec enthousiasme les différentes journées.

Je vous souhaite de bonnes vacances estivales, en ne doutant pas de vous rencontrer lors des différentes manifestations organisées par les associations du village, qui animent si bien notre commune.

Dominique Turc

Printemps 2025

Mairie de Saint Martin du Fresne

1, place de la Mairie

01430 Saint Martin du Fresne

Tél. 04 74 75 70 79

www.saintmartindufresne.com

E-mail : mairie@saintmartindufresne.com



> L'actualité de la municipalité
Pages 2 à 6

> Vie associative
Pages 7 à 17

> Si Saint Martin m'était conté
Page 18 et 19

> Clins d'œil
Page 20



> L'actualité de la Municipalité

Le budget 2025 et les travaux prévus

LES IMPÔTS LOCAUX 2025

En matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées, pour une large part, des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales.

2 La commune percevra **3 taxes** :

- **La taxe foncière sur les propriétés bâties** ;
- **La taxe foncière sur les propriétés non bâties** ;
- **La taxe habitation sur les résidences secondaires**.

Le taux applicable cette année 2025 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties sera de 23,05%.

La taxe d'habitation est de nouveau appliquée, **mais uniquement sur les résidences** secondaires ou les logements non occupés, situés sur le territoire de la commune de Saint Martin du Fresne.

L'augmentation de ces trois taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- **La valeur des bases de calcul**, notifiée par les services de l'Etat, **sur laquelle vos élus ne peuvent pas intervenir**. Pour l'année 2025, la base de calcul de ces trois taxes est augmentée d'au moins 1,89% par rapport à l'année dernière.

- **L'augmentation du taux de chaque taxe**, décidée du conseil municipal.

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 8 avril 2025, consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2025, a décidé de maintenir l'effort contributif de chacun au niveau de celui de l'année 2024 et des années antérieures (pas d'augmentation depuis l'année 2010).

Ainsi, le taux des 3 taxes reste identique à celui de l'année précédente. Concrètement, cela se traduit ainsi pour l'année 2025 :

- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 23,05 %** et s'applique à une assiette prévisionnelle de 1 425 000 euros, pour un produit global de 328 463 euros, dont 195 145 euros sont reversés en solidarité avec les autres communes,

- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 38,63 %**, pour un produit global de 22 830 euros sur une assiette prévisionnelle de 59 100 euros.

- **Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est de 6,02 %**, pour un produit global de 8 904 euros sur une assiette de 147 900 euros.

Le revenu des impôts locaux, perçu par la commune

de Saint Martin du Fresne, **s'élève donc à 360 197 euros pour l'année 2025.**

LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT POUR L'ANNÉE 2025

En premier lieu, le résultat reporté de l'année précédente s'élève à 857 735,60 euros.

En plus des 360 197 euros perçus par l'intermédiaire des taxes foncieres, nous percevons également :

- Une attribution de compensation de la part de Haut Bugey Agglomération d'environ **500 000 euros**,
- Des dotations de l'Etat, réparties principalement sur deux taxes :

- La Dotation forfaitaire, qui est nulle cette année,
- La Dotation de Solidarité Rurale, d'environ 25 000 euros.

Sont aussi versées une Indemnité Compensatrice pour l'Agence Postale Communale d'environ 14 400 euros, la Compensation Genevoise pour 30 000 euros, des dotations de différents fonds pour près de 259 350 euros, des produits prévus de ventes de bois d'un montant à hauteur de 60 000 euros, des revenus d'immeubles pour 50 000 euros

LES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2025

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à **2 112 480 euros**, y compris un abondement de la section investissement d'environ 786 300 euros. Il est important de souligner que la commune de Saint Martin du Fresne se voit dans l'obligation de participer, en versant une contribution de 6 000 euros (montant qui peut encore évoluer à la hausse), au budget de l'Etat pour compenser la dette de celui-ci, alors que les communes ne peuvent, elles, présenter un budget en déficit. Nous pouvons toutefois espérer un remboursement partiel dans les années à venir.

Les dépenses d'investissement sont estimées à **1 950 600 euros**, dont un montant de **861 700 euros** correspond aux restes à réaliser reportés de l'année 2024.

Concernant l'investissement, les dépenses prévues se répartissent comme suit pour les plus importantes :

- 60 000 euros de capital pour remboursement d'emprunt,
- 20 000 euros pour l'acquisition de gros matériel,

- 79 000 euros pour divers travaux sur les voiries et le stationnement,
- 586 000 euros pour les travaux de la nouvelle boulangerie (60 Grande Rue),
- 45 000 euros pour le passage en LED de tous les points lumineux d'éclairage public,
- 17 000 euros pour le cimetière et la procédure de reprise,
- 15 000 euros pour la réfection cour d'école,

- 150 000 euros pour les études et travaux au 31 Grande Rue,
- 959 000 euros pour la construction d'un nouveau cabinet dentaire.

Pour toutes ces dépenses d'investissement, nous demanderons des subventions aux différentes collectivités, telles que le département, la région, l'Etat, Haut-Bugey Agglomération. ■

3

Une 4^{ème} classe à l'école de Saint Martin à la rentrée de septembre 2025

En début d'année 2025, j'ai reçu l'inspecteur d'académie, qui est venu me faire part du souhait du nouveau directeur académique du département de l'Ain d'ouvrir une 4^e classe à l'école Sébastien Castellion de Saint-Martin-du-Fresne. Cette proposition a été faite en raison de la progression des effectifs à la rentrée de septembre 2025.

C'est évidemment une bonne nouvelle, à la fois pour le bon apprentissage des enfants et pour le confort de l'enseignement des professeurs des écoles.

Cependant, je me suis interrogé sur la possibilité de conserver quatre classes dans la durée, sur plusieurs rentrées scolaires. L'inspecteur d'académie m'a assuré

que cette décision serait prise pour plusieurs années. Ainsi, après validation de ce dossier, c'est bien une école avec quatre classes qui ouvrira en septembre 2025.

Après avoir échangé avec la directrice de l'école, cette nouvelle classe s'installerait dans une salle laissée libre au-dessus de la Salle des Châteaux. Une nouvelle répartition serait envisagée, avec seulement deux niveaux de cours par classe. Tout cela reste à être validé par la directrice et son équipe enseignante.

Quelques travaux et aménagements devront être effectués, ceux-ci étant prévus dans le budget d'investissement de l'année 2025. ■

Inversion de la bibliothèque et de la cantine

Pendant les deux semaines des vacances d'avril, nous avons procédé au déménagement de la cantine en lieu et place de la bibliothèque.

En effet, compte tenu du nombre toujours croissant d'enfants reçus à la cantine pour le repas de midi (environ 45 en moyenne), l'espace consacré à la cantine était trop étroit, et il était nécessaire de prévoir l'implantation d'une 4^e classe à la rentrée de septembre 2025.

Après concertation avec le personnel de la mairie chargé de la cantine, les bénévoles de la bibliothèque et le centre de loisirs pour le mercredi et les vacances scolaires, il a été décidé de déplacer la cantine à la place de la bibliothèque, cette dernière s'installant alors à la place de la cantine.

Chacun a adhéré à cette proposition. Les différents partenaires ont bien préparé en amont ce déménagement, et c'est

ainsi que celui-ci s'est déroulé à compter du 22 avril 2025, pour une mise en service dès le lundi 5 mai.

En ce qui concerne la cantine, les enfants ont intégré la nouvelle salle telle qu'elle était, et si des aménagements doivent être entrepris, ils seront organisés pendant les vacances d'été.

Nous souhaitons à chacun une bonne installation dans son nouveau local. ■

> L'actualité de la Municipalité

Une année 2025 sous le signe des travaux

Comme vous l'avez sûrement remarqué, le chantier de la boulangerie a débuté. Les travaux préparatoires ont été réalisés et les entreprises retenues avancent les travaux pour une livraison prévue à la fin de l'année. Les délais sont restreints, mais nous pouvons compter sur elles. Les entreprises seront respectueuses et attentives à l'environnement.



Nous avons travaillé avec M. et Mme Dumez, accompagnés de leur agenceur, pour un fonctionnement efficient et pour un accueil de qualité. Cela va faciliter

l'accès, la visibilité et améliorer la qualité de travail de leurs salariés.

Nous voulions également remercier les riverains pour leur compréhension.

Nous avons également un projet d'aménagement Chemin du Visinal pour la création d'un petit immeuble pouvant recevoir un cabinet dentaire. Nous profiterons de la division de ce terrain pour créer une parcelle à bâtir destinée à être vendue.

Concernant les économies d'énergie pour la commune, le remplacement des lampes actuelles par des lampes à LED sera réalisé sur l'ensemble du village. Nous avons enfin pu obtenir un devis et le valider. L'intervention devrait se faire cet été.

Nous sommes toujours dans l'attente du chiffrage pour l'éclairage de la tour et pour celui de l'embrasure en pierre à l'entrée de Saint-Martin-du-Fresne. Dès que nous aurons les propositions, les travaux seront effectués.

Côté urbanisme, le PLUiH étant toujours en cours d'élaboration et la proposition faite ne correspondant toujours pas à notre demande. Nous continuons les négociations pour essayer de nous rapprocher au mieux de nos suggestions.

Je tiens encore à remercier les membres de la commission pour leur aide et leur soutien. ■

Des nouvelles de nos Sapeurs Pompiers

L'activité opérationnelle a augmenté au cours de l'année 2024.

90 interventions ont été réalisées sur la commune, dont 51 avec l'engagement du corps communal (les autres étant des assistances à personne sans intervention du SLIS, des interventions sur autoroute, etc.) ■

Répartition des 51 interventions du SLIS :

- 35 secours à personnes
 - 1 feu
- 3 accidents de la route
- 12 opérations diverses



You avez du temps à consacrer aux San Martinois ? Engagez-vous ! Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie.



La bibliothèque déménage prochainement

Ce déménagement sera effectif lorsque vous lirez le petit journal du premier semestre 2025.

Nous nous installerons dans le local actuellement affecté à la cantine scolaire.

Devenue trop exiguë pour l'accueil des enfants à midi, la cantine sera déplacée à la place de la bibliothèque.

Le public sera informé de la date à laquelle le transfert des documents et du matériel aura lieu. Une signalétique adéquate permettra d'accéder facilement à notre nouvelle installation.

Lorsque cet article sera lu, nous aurons procédé au changement de près de 500 ouvrages et acquis des nouveautés au titre du premier semestre 2025.

Les vendredis après-midi, les enfants du CP au CM2 sont accueillis durant leur temps scolaire à la

bibliothèque, afin de leur permettre d'emprunter des livres qu'ils prennent le temps de choisir.

Nous tenons à préciser aux parents que leurs enfants peuvent également venir à la bibliothèque lors des permanences pour emprunter d'autres ouvrages.

Nous rappelons que les prêts de documents sont gratuits pour les habitants de Saint-Martin ainsi que pour ceux de Maillat. ■

Les horaires des permanences resteront les mêmes, à savoir :

- **VENDREDI : de 14 h 30 à 17 h 00**
- **SAMEDI : de 10 h 00 à 12 h 00**

N'hésitez pas à franchir le seuil de ce lieu, qui ne peut perdurer que grâce à votre fréquentation. ■

École : rencontre USEP acrosport

Le jeudi 13 février, nous avons participé à une rencontre USEP avec la classe de CE2, CM1, CM2 des Neyrolles et la classe de CM1, CM2 de Brion.

Nous sommes arrivés dans la salle des fêtes de Brion, il y avait des tapis de gym pour différents ateliers (construction, partage, jeu de Kim, arts visuels...). Nous étions répartis en groupe de 4 ou 5 élèves de chaque école et nous avions une feuille de route pour aller à chaque atelier.

Après un bon pique-nique, chaque groupe a présenté sur scène son affiche ainsi qu'un enchaînement de 5 figures d'acrosport, tout cela en musique.

Nous avons fini la journée sur une séance d'étirement.

Nous avons passé une belle journée ! ■



Jeunes diplômés

Moins de 24 ans

Domiciliés à St Martin du Fresne



Récompense aux jeunes diplômés

BAC PRO, GENERAL,
TECHNOLOGIQUE, CAP, BEP
Obtenu en 2025

Faites vous connaître en mairie avant le 15 novembre

> L'actualité de la Municipalité

La commission d'affaires sociales, pour tous !



6

La commission se veut attentive à nos aînés et, cette année encore, a essayé d'égayer Noël :

- Un excellent repas préparé par le restaurant Le Belle-Rive pour une cinquantaine de personnes, servi par les membres de la commission. De plus, cette année, l'Amicale des pompiers a offert l'apéritif !
- Colis de friandises, produits d'hygiène et une petite orchidée pour nos 9 résidents de l'Ehpad.
- Une centaine de San-Martinois a reçu des bons d'achat pour se faire plaisir dans les commerces de la commune.

8 jeunes diplômés ont été récompensés par des chèques culture lors des vœux ; la commune est fière de ces jeunes en devenir. Nous leur souhaitons une belle réussite dans la poursuite de leurs études ou leurs projets professionnels !

Pour bénéficier de ces chèques culture, il faut être âgé de moins de 25 ans, avoir obtenu un CAP, BEP, un bac pro, technique ou général dans l'année. Faites-vous connaître en mairie !



Prochains événements pour nos aînés :

- **Goûter / spectacle** samedi 5 juillet après-midi
- **Semaine bleue** du 6 au 10 octobre : programme à venir
- **Action de l'ADAPA** « bien-être pour les aidants » en octobre : dates à définir
- **Repas de noël 2025** : samedi 6 décembre

Il est nécessaire de se faire connaître en mairie, dès l'année de ses 70 ans pour se voir proposer les différentes activités. N'oubliez pas !

La commission étudie aussi des demandes d'aide sociale ou financière ponctuelle. Cette aide n'est jamais donnée en numéraire, mais peut prendre la forme de bons d'achats ou d'un règlement de factures, de créances.

Nous sommes à l'écoute des personnes dans le besoin, sans jugement et en toute confidentialité.

Adressez-vous à la mairie si vous rencontrez des difficultés !

> Vie associative

Anciens combattants et FNACA, toujours vaillants !

Le cessez-le-feu entre l'Algérie et la France, signé le 19 mars 1962, a été célébré à Lantenay en présence de Madame la Sous-Préfète de Nantua et des maires des communes avoisinantes.

Madame la Sous-Préfète a lu le discours de Madame le Ministre des anciens combattants rappelant le souvenir de ces moments douloureux au cours desquels la France perdit plus de 30 000 jeunes combattants.

Un repas amical, au restaurant Le Relax à Maillat, permit à 40 convives de se retrouver pour un moment festif et convivial, marqué par des souvenirs partagés.

Les anciens combattants de Saint-Martin ont célébré le 8 mai, tout en participant à de nombreuses commémorations.

Le dimanche 1er décembre, ils ont accompagné les pompiers de Saint-Martin au cimetière, où une plaque en mémoire des anciens pompiers a été apposée. Tout



7

comme les jeunes pompiers, les anciens combattants n'oublient pas ceux qui ont donné de leur temps et, souvent, leur vie pour sauver d'autres civils ou militaires. ■

Club de l'amitié : une année qui commence bien !



Nous nous sommes retrouvés le 4 septembre. Notre année se déroule chaque mercredi de manière régulière. Ce jour de rencontres est particulièrement apprécié de tous. Comme à l'accoutumée, nous nous sommes offerts un excellent repas au restaurant Le Panoramique le 23 novembre, puis avons savouré les bûches de Noël avant les vacances.

Le 8 janvier, nous avons eu l'honneur d'être invités à partager la galette des rois avec les résidents de la MARPA. Ce fut l'occasion de faire connaissance avec les résidents ainsi qu'avec cette belle maison dans laquelle nous serons peut-être appelés, un jour, à séjourner. Ce fut un moment fort agréable que nous envisageons de renouveler.

Nous invitons chaleureusement nos concitoyens à se joindre à nous pour ces mercredis récréatifs.

> Vie associative

MARPA « Les Fritillaires », l'aventure a commencé !

Les trois premières locataires se sont installées le 7 octobre 2024. Après six mois de fonctionnement, les trois quarts des logements sont occupés, ce qui témoigne de l'intérêt pour cette structure alternative entre le domicile et l'EHPAD.

Pour offrir à ce lieu une ambiance chaleureuse et sécurisante, il faut jouer un véritable rôle d'équilibriste. C'est ce que fait Valentin Houzet, le directeur, qui doit jongler entre les exigences réglementaires, les attentes des résidents et de l'association, tout en proposant des animations variées et originales, de bons menus et des débats tout aussi savoureux !

Quatre agents polyvalents accompagnent les résidents au quotidien en préparant les repas, en organisant les animations, et en assurant l'entretien des locaux et du linge. Il faut beaucoup de bienveillance, de rigueur et de bonne humeur ! Merci à Inès, Laurence, Maryline et Rachel pour leur investissement !

Le rôle du bureau de l'association est de garantir la gestion, de collaborer avec le directeur, parfois de manière très concrète, comme dans l'élaboration des menus ou le suivi comptable. D'une manière générale, les bénévoles sont présents, chacun à sa manière, pour partager des moments avec les résidents, fleurir, bricoler, soutenir les agents, etc.

Au final, tout le monde partage cette belle aventure, et les échanges sont riches, car résidents, familles, personnel et bénévoles ont un objectif commun : faire de la Marpa « Les Fritillaires » un lieu de vie ouvert sur l'extérieur, agréable et joyeux, où chacun trouve sa place.

N'hésitez pas à venir visiter les lieux et à vous renseigner !

Vous pouvez contacter la Marpa au 04 28 00 01 62 ou par mail : contact@marpa-stmartin.fr

8

9



POUR RAPPEL...

La MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) est un établissement non médicalisé qui peut accueillir 24 personnes âgées valides ou en perte d'autonomie. Les repas sont préparés sur place par le personnel. Les résidents choisissent de prendre leurs repas en salle à manger ou de les préparer eux-mêmes. Les échanges entre résidents, ainsi que leur participation et celle de leurs proches, sont encouragés dans toutes les activités et animations proposées (pâtisserie, gym, yoga, médiation animale, prévention des chutes, débats, chorale, etc.). L'objectif est de maintenir le lien social, l'autonomie et de participer à la vie du village (bibliothèque, accueil de loisirs, club du troisième âge, repas des associations, répétitions de théâtre, etc.).

Un accueil de proximité (repas et animations) pour les seniors du village est proposé. En devenant « Ami de la Marpa » pour 10 € par semestre, le senior bénéficie d'un tarif préférentiel pour le repas du midi (12 €) et peut participer aux animations (il reçoit le planning mensuel). L'inscription est nécessaire !

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

- **L'assemblée générale** s'est tenue le 13 février et a permis d'élire des résidents, des familles et des membres du personnel au conseil d'administration.
- **L'inauguration**, en présence des officiels, des contributeurs du projet et des partenaires, a eu lieu le 12 avril.
- **La journée « Partage et découverte »**, ouverte à tous, est prévue le samedi 20 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine. L'association des « Amis de la Tour » prépare une exposition sur le thème du tramway, l'établissement étant construit sur l'ancienne gare. Les informations vous parviendront bientôt ! Nous vous espérons nombreux à cette occasion.

Les enfants de l'accueil de loisirs rencontrent les aînés de la MARPA de Saint-Martin-du-Fresne

Les enfants de l'accueil de loisirs aiment faire des rencontres !

C'est donc tout naturellement que son directeur, Valentin Houzet, nous a accueillis au sein de la MARPA du village, afin de rencontrer les résidents de ce tout nouvel établissement.

Les enfants ont été émerveillés par la beauté des lieux. Les résidents, quant à eux, se sont montrés très chaleureux et accueillants.

Nous avons partagé ensemble des chants, un loto et des goûters.

Ces visites sont précieuses : elles offrent aux enfants l'occasion d'échanger avec leurs aînés, de tisser des liens intergénérationnels et de partager des moments enrichissants placés sous le signe d'une grande bienveillance.



> Vie associative

Une année placée sous le signe des nouveautés

L'équipe du comité des fêtes s'est pleinement investie pour dynamiser l'association et proposer des événements fédérateurs. Après le succès de la fête d'été et du repas de remerciement des bénévoles, le comité a souhaité aller encore plus loin en créant de nouvelles manifestations, entièrement imaginées et organisées par ses membres.

10

Après plusieurs réunions et une belle effervescence d'idées, de nouveaux rendez-vous ont vu le jour...

Le Beaujolais nouveau

Pour la première fois, le comité des fêtes a organisé une soirée Beaujolais nouveau, et le succès a été au rendez-vous ! Les San-Martinois ont répondu présents pour partager ce moment convivial autour d'un verre de Beaujolais, accompagné de généreuses planches de charcuterie et de fromages. Pour satisfaire tous les goûts, bières et boissons sans alcool étaient également proposées.

La soirée s'est clôturée sur la piste de danse, réunissant toutes les générations dans une ambiance festive et rythmée !

En parallèle, la diffusion du match de rugby de l'équipe de France a permis aux supporters de vibrer ensemble, ajoutant encore plus de convivialité à la soirée. Et comme toujours, la fête s'est prolongée sur la piste de danse, fidèle à la bonne humeur San-Martinoise !



Une Saint-Patrick inédite !

Autre nouveauté de l'année : la soirée de la Saint-Patrick ! Pour l'occasion, les convives ont savouré un menu aux couleurs de l'Irlande : soupe traditionnelle aux champignons, bœuf mijoté à la Guinness, fromages et carrot cake. Le tout accompagné de bières typiques, dont une blonde classique, une blanche aromatisée à la framboise et, bien sûr, l'incontournable Guinness. >

Un forum des associations pour se retrouver

Le comité des fêtes vous donne également rendez-vous le samedi 6 septembre 2025, de 10h à 18h, sous le hangar de Saint-Martin, pour le forum des associations ! Toutes les associations du village seront invitées à venir présenter leurs activités, proposer des animations et accueillir de nouveaux membres. Ce sera l'occasion idéale de découvrir la richesse du tissu associatif local et les nombreux services proposés, comme la bibliothèque, l'école de foot et bien d'autres encore.

Le comité tiendra une buvette ainsi qu'un stand de restauration rapide pour profiter pleinement de cette journée placée sous le signe de la convivialité. Des réunions seront organisées avec les présidents d'associations afin de préparer au mieux cet événement et favoriser les échanges. Une belle opportunité pour se retrouver et faire vivre ensemble la dynamique du village ! Cap sur la fête d'été !

Depuis quelques semaines, le comité prépare activement la fête d'été, qui aura lieu le samedi 12 juillet 2025. Notez bien la date, on vous attend nombreux !

Nous avons hâte de vous retrouver cet été !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux : Facebook : @comité des fêtes st-martin - Instagram : @comitedesfetes01430

Les Amis de la Tour

Suite à la parution de l'article intitulé « Si Saint-Martin m'était conté », les Amis de la Tour sollicitent les habitants de Saint-Martin afin de savoir s'ils possèdent des écrits, des photographies, ou des coupures de presse concernant l'histoire de la Stèle et s'ils seraient disposés à les prêter.

Que ce soit sur l'inauguration de la stèle en 1926, celle du nouveau médaillon en 1953, ou encore sur le déplacement de la stèle, tout document vous sera restitué après avoir été photocopié. Nous vous remercions chaleureusement par avance.

> Vie associative

Une année de renouveau pour les conscrits

Une nouvelle tradition hivernale

En 2025, l'année des conscrits a commencé très tôt avec la naissance d'un tout nouvel événement : l'Hivernale. Depuis plusieurs années, les conscrits réfléchissaient à l'organisation d'une manifestation en période hivernale. C'est désormais chose faite !

12

L'Hivernale en quelques mots :

Cette journée placée sous le signe de la convivialité a accueilli le public dès 11 h pour un apéritif festif. Au menu : planches de charcuterie et de fromage, accompagnées d'une bière, d'un vin chaud ou de boissons sans alcool.

Le repas du midi, composé de diots-purée, était proposé sur place ou à emporter, soigneusement préparé par les conscrits. L'après-midi s'est poursuivi avec des jeux et une animation musicale, offrant un moment chaleureux malgré le froid. La journée s'est terminée sur une note sucrée avec la dégustation de crêpes, très appréciées du public.

Malgré les températures hivernales, les conscrits sont ravis de la participation des Saint-Martinois, venus nombreux partager ce moment. Un autre moment fort de cette première édition a été la livraison de repas à la MARPA, permettant aux résidents de profiter eux aussi de l'animation du village.

Cette première édition est une belle réussite ! Nous sommes déjà en train de réfléchir aux améliorations à apporter pour la seconde édition.



Un nouveau bureau pour 2025

En février, l'assemblée générale des conscrits s'est tenue, un moment clé pour l'association.

Cette réunion a permis d'élire le nouveau bureau pour l'année à venir, mais aussi de faire découvrir les coulisses de l'organisation aux nouveaux conscrits et de les intégrer activement en leur confiant différentes missions.

Voici la composition du bureau pour 2025 :

- Présidente : Clara Previtali
- Vice-président : Étienne Lancia
- Trésorier : Nicolas Birra
- Secrétaire : Zoé Goncalves
- Vice-secrétaire : Isaline Louy

Le nouveau bureau est d'ores et déjà à pied d'œuvre pour préparer les futurs événements.



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Les conscrits travaillent actuellement sur la fête patronale, qui devrait être un peu différente des éditions précédentes. Cette année, un voyage fera partie intégrante du programme, puisque de nombreux conscrits partiront lors du week-end de l'Ascension, marquant la fin de belles années pour certains d'entre eux, et le début pour les nouveaux conscrits qui participeront cette année au voyage.

Ensuite, vous retrouverez les traditionnelles tournées, prévues sur les trois premiers week-ends de juin. Nous avons déjà hâte de venir à votre rencontre !

Enfin, la Nuit des conscrits se tiendra sous le hangar de Saint-Martin-du-Fresne pour une nouvelle édition qui s'annonce encore plus festive que les précédentes !

Nous travaillons également sur de nouveaux projets, que nous espérons concrétiser cette année.

Les conscrits vous remercient de votre soutien dans chacun de nos projets. Nous sommes fiers de représenter la jeunesse et de participer activement à l'animation du village. À très bientôt !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux
Instagram : @lesconscritsdestmartindufresne
Facebook : @conscrits de saint martin du fresne

L'Amicale rend hommage à ses anciens

L'année 2024 se termine sur deux temps forts : un nouveau succès pour notre soirée fondue, et nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants ; mais également l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de nos anciens sapeurs-pompiers. Nos remerciements vont à Frédéric DAGALLIER pour cette belle initiative.

Nous exprimons également notre gratitude envers les habitants de la commune pour leur accueil pendant la période des calendriers.

L'année débute avec la modification de notre bureau. Jérémie JACQUES prend la présidence, et Mélanie DAGALLIER devient trésorière. Frédéric DAGALLIER (ancien président) salue ce nouveau bureau en lequel il place une grande confiance pour l'avenir de l'Amicale.

Nous vous attendons nombreux pour notre soirée fondue annuelle, le 15 novembre, et nous vous réservons, pour cette fin d'année, un calendrier spécial !



> Vie associative

Nouvelle activité à la retraite sportive

Parmi les activités proposées par le Club de retraite sportive de Nantua-Montréal-la-Cluse, il en est une, le Tricot-Thé, que l'on pourrait juger incongrue parmi les randonnées, le tennis de table, la gymnastique, le tir à l'arc, le pickleball... Et pourtant, elle y trouve parfaitement sa place. En effet, le tricot requiert habileté, adresse et concentration, et, une fois maîtrisé, il permet une relaxation profonde. Il est d'ailleurs pratiqué par un grand nombre de sportifs, avant ou après leur performance physique.

À l'instar du yoga, de la sophrologie ou de la méditation, le tricot met le cerveau au repos et aide à diminuer le stress. Le thé, qui accompagne cette activité, permet de savourer une pause détente et conviviale.

Le club accueille aussi bien les débutantes que les tricoteuses confirmées, et attend avec impatience l'arrivée des hommes. ■



Team Tonic : Votre club de gym et de remise en forme pour hommes avec plus de 10 ans d'expérience



Envie de retrouver et de conserver la forme tout en passant un agréable moment ? Team Tonic est l'association qu'il vous faut !

Que vous soyez débutant ou sportif confirmé, une équipe dynamique et bienveillante est là pour vous accompagner dans votre parcours de remise en forme, dans une ambiance à la fois décontractée et motivante. Une séance hebdomadaire vous est proposée, avec des

exercices variés (cardio, assouplissements, renforcement musculaire), où chaque exercice doit être un plaisir et non une contrainte.

Vous trouverez :

- Un coach passionné et expérimenté. Vous pourrez compter sur ses conseils personnalisés pour atteindre vos objectifs, tout en apprenant à vous dépasser en toute sécurité.
- Une ambiance chaleureuse et décontractée. Vous pourrez échanger avec d'autres membres dans une atmosphère amicale et motivante, agrémentée de moments conviviaux tels que des pots occasionnels et un repas de fin d'année.
- Des équipements modernes et adaptés. ■

Si vous êtes intéressé,
venez tester une séance.
N'hésitez pas à nous contacter :
Eric VACHER - 06 86 00 83 21



Amicale des donneurs de sang de Saint Martin du Fresne/Maillat

Michel MARCHON
1999

L'Assemblée Générale a eu lieu le 28 février. Elle a permis de remercier tous les donneurs, les bénévoles et, en particulier, Louis Pélisson, en charge de la trésorerie depuis 2012. Il poursuit sa participation au sein de l'amicale mais cède sa place à Matthieu Maingon au poste de trésorier.

Un grand merci à Louis pour sa très grande contribution au bon fonctionnement de l'amicale.

Nous avons également eu le plaisir de récompenser Patrick Martel pour ses 150 dons.

Nous encourageons toujours plus de personnes à venir donner leur sang et partager ensuite un moment de convivialité autour de la collation/repas préparée par l'amicale.

De nouveaux bénévoles sont également les bienvenus.

L'Établissement Français du Sang encourage fortement la population à aller donner son plasma à la Maison du Don de Bourg en Bresse sur rendez-vous. On peut bloquer des créneaux au cours desquels 4 personnes sont prélevées ensemble et covoiturée pour y aller en groupe. Chacun peut

éventuellement suggérer une activité récréative ou reposante à y associer.

L'amicale a prévu de participer au forum des associations. Nous vous y attendrons pour toute question, remarque, proposition, conseil. Profitez de cet été et de vos vacances pour aller donner ici ou ailleurs. Un grand merci à tous les donneurs. ■

Dates à venir :
30 juillet
24 septembre
26 novembre



> Vie associative

Théâtre

Amis San Martinois bonjour,

Lorsque vous lirez ces lignes, notre saison sera terminée et nous serons déjà en train d'étudier le spectacle de la saison 2026, mais au moment de les écrire, nous sommes encore dans notre tournée 2025.

16

Autant le choix de la comédie pour cette saison a été aisément plébiscité par le public, autant il a été difficile de mettre cette tournée en place. Tout d'abord, pour les deux premiers week-ends où nous jouons pour nous : n'ayant pas de salle de spectacle à Saint Martin, nous faisons appel aux communes voisines, mais nous ne sommes pas prioritaires par rapport aux associations locales, et nous ne pouvons valider nos dates qu'une fois les plannings de ces salles validés. C'est ce qui a fait qu'envers les années précédentes, nous avons commencé par un week-end à Montréal-la-Cluse avant de nous produire à Vieu-d'Izenave quelques semaines plus tard. Mais cela n'a pas eu d'effet négatif sur le public – bien au contraire – puisque nous avons fait salle comble pour ces trois représentations, et notamment à Vieu-d'Izenave, où il a fallu chercher des chaises supplémentaires en mairie tellement le public affluait.

Pour le reste de la tournée, que nous organisons en fonction des associations qui nous font confiance, tout n'a pas été facile non plus : entre les salles en travaux comme à Treffort, les problèmes de réservation comme à Cerdon/Poncins, sans oublier le planning des associations à mettre en phase avec la disponibilité de leur salle communale et avec nos créneaux disponibles, de nombreuses opportunités n'ont pas pu voir le jour et notre tournée 2025 se limite donc à sept représentations (sauf surprise d'ici fin avril). Même notre soirée caritative n'a pas pu être mise en place, bien que plusieurs communes aient été sollicitées pour différentes dates...

En tout cas, merci au public venu nombreux, un public enthousiaste qui nous a bien soutenus durant nos représentations par leurs rires et exclamations, et à chacune de ces soirées, par leurs applaudissements nourris et leurs commentaires élogieux en fin de spectacle ou sur les réseaux sociaux. Et merci aux associations qui nous ont fait confiance à Martignat, Cras-sur-Reyssouze, Nurieux-Volognat et Nantua.



Cette année, l'action se déroulait en extérieur, sur une charmante place de village avec sa terrasse de bistrot, sa fontaine et son banc. Figurez-vous que François, l'idiot du village, a gagné des millions au loto... grâce aux numéros que lui avait donné Adèle, laquelle veut les récupérer bien sûr. C'est sans compter sur toute la gent féminine célibataire du village, qui se presse autour de ce sympathique idiot pour le séduire. Sans oublier le maire, qui pense que cette fortune aiderait bien la commune. Mais François avait d'autres plans...

Si vous avez raté ces moments de rire et de plaisir, la vidéo de ce spectacle sera bientôt disponible sur notre chaîne YouTube, où elle rejoindra nos neuf autres créations.

Voilà pour cette saison. Depuis, la saison 2026 a déjà commencé pour nous et dès cet été, chaque acteur de la nouvelle équipe va apprendre son rôle dans la comédie qui aura été choisie et dont nous débuterons les répétitions début septembre. Et si vous voulez faire partie de la famille, nous vous rappelons que nous sommes toujours en quête d'une personne pour s'occuper de notre régie son, lumières, musique et bruitages. N'hésitez pas à nous rejoindre. Contactez-nous, cela n'engage à rien.

Bonnes vacances à tous et à bientôt !



Contact
contact@comedy-ain.fr
Tel: 04.74.75.66.39

www.comedy-ain.fr
facebook.com/ComedyAin



Une nouvelle saison se prépare à l'ESMCV

L'été est déjà là, marquant la fin d'une saison et le début de la préparation pour la prochaine, pour notre club de football.

Nos entraînements sont désormais ouverts à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir notre pratique. Ce n'est pas compliqué : nous acceptons tous les niveaux (pas de sélection), filles et garçons. Les inscriptions sont possibles de juin à octobre !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux ou contactez notre coordinateur sportif et éducatif, Valentin, au 06 28 75 58 30 pour connaître les créneaux d'essais.

Pour la prochaine saison, nous comptons ouvrir de nouvelles catégories, et voici les tranches d'âge que nous accueillerons :

- Baby : Filles et garçons nés en 2021/22
- U7 : Filles et garçons nés en 2019/20
- U9 : Filles et garçons nés en 2017/18
- U11 : Filles et garçons nés en 2015/16
- U13 : Filles et garçons nés en 2013/14
- Séniors : Hommes nés en 2008 ou après

On recrute à Idées Fils



Nous sommes huit adhérentes cette année à Idées Fils, et nous nous retrouvons chaque jeudi soir dans la salle des associations pour coudre. Nous avons réalisé le costume de Monsieur Carnaval pour le Sous des Écoles de Saint-Martin. Au printemps, chacune d'entre nous a confectionné un peignoir.

Afin que cette association perdure en 2025-2026, nous recrutons des personnes désireuses de coudre, avec ou sans machine, qu'elles soient débutantes ou expérimentées.



> Si Saint Martin m'était conté

Histoire de la stèle de Sébastien Castellion

La stèle de Sébastien Castellion a été inaugurée le 19 septembre 1926.

Elle fêtera son centième anniversaire en 2026.

Elle a été le premier monument au monde dédié à Sébastien Castellion jusqu'en 2015.

Il n'est pas question de passer sous silence cet événement. Nous avons l'intention de le fêter dignement l'année prochaine. C'est pourquoi je me propose de vous raconter son histoire qui fut longue et laborieuse... En mars 1904 un journal local annonçait la constitution d'un comité à Saint Martin du Fresne afin d'ériger un monument à la mémoire de Sébastien Castellion. Mais bien avant cette date, il y avait déjà eu plusieurs tentatives.

En 1868, la première fut celle d'Edmond Chevrier, auteur d'un livre intitulé « Le Protestantisme dans le Mâconnais et dans la Bresse. » Il n'y eu aucun écho à cette tentative.

En 1892, deuxième essai, le journal « L'Abeille du Bugey et du Pays de Gex » publia un article sur les hommes célèbres du département de l'Ain ; parmi eux Sébastien Castellion de Saint Martin du Fresne !

« L'Abeille du Bugey » signalait en même temps que Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire et agrégé de philosophie venait d'écrire sa thèse de doctorat avec pour titre « Sébastien Castellion, sa vie, son œuvre » et elle exhortait les habitants à rendre un hommage tardif à l'homme qui est allé semer des idées de tolérance et de liberté... Ce fut un second échec ...

Ce journal, « L'Abeille », réitera régulièrement ses articles consacrés à Sébastien Castellion jusqu'en 1904 où enfin il annonça la constitution d'un comité provisoire afin d'ériger à Saint Martin un monument à la mémoire de Sébastien Castellion.

L'idée fut reprise par Monsieur Sengissen, instituteur à Chamoise et, sous les auspices de la Libre-Pensée de Nantua, le comité fut constitué mais la municipalité de Saint Martin avec le Maire Monsieur Levrat se montra hostile à l'idée d'érection d'un monument et à toute commémoration !

Dans la dernière lettre de Claudio Sengissen que « L'Abeille » publia, il annonça que des recherches avaient été faites dans les archives paroissiales d'avant 1892 à Saint Martin. « Des traces de la famille Castellion



Aspect d'ensemble du monument.
Depuis que cette photographie a été prise, des arbustes ont été plantés, en bordure, sur le pourtour du jardin.

(Chatillon) ont été retrouvées. Mais on a découvert qu'un feuillet de 1515 avait été arraché pour probablement effacer la naissance de Sébastien... ».

Et la guerre de 1914-1918 arriva, il fallut attendre les années 1920 pour que les efforts du comité soient récompensés.

Après avoir été longtemps ignoré, Sébastien Castellion a reçu un vibrant hommage le 19 septembre 1926 ! Ce jour-là on a inauguré le monument situé à la sortie du village, à gauche, après le grand virage lorsqu'on se rend à La-Cluse. (Il a été déplacé en 2010 sur la place du Vivier.)

C'est un haut monolithe de granit gris d'Alsace portant un médaillon avec l'effigie de Castellion réalisé par une artiste de Paris Mademoiselle Muzanne.

La foule enthousiaste est accourue de toute la région et même de la Suisse, de la Hollande, de l'Amérique. La régie des tramways de l'Ain a affrété un train spécial qui assurait à La-Cluse la correspondance avec le train PLM arrivant de Bourg.

La cérémonie a débuté par une séance solennelle du conseil municipal. Le secrétaire M. Gaudet a lu le



M. Ferdinand Buisson, prononçant son discours.



Au milieu, M. le Préfet de l'Ain ; à sa droite, M. Buisson ; à sa gauche, M. Chanal. A droite, M. le Sous-Préfet de Nantua et M. Gourmand, maire de Saint-Martin-du-Fresne. À gauche, Mme Muzanne, la statuaire.

procès-verbal d'inauguration qui a été signé par toutes les personnalités présentes : M. Chanal, sénateur, M. Nicollet, député de l'Ain. M. le Préfet et MM. les sous-préfets de Gex et de Nantua.

M. Claudio Gourmand, maire de la commune et ses adjoints. MM. les conseillers généraux.

M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des droits de l'homme. M. Rosset, directeur de l'enseignement primaire et originaire de Montréal.

Après que le maire et les membres du conseil municipal aient reçu les hôtes de marque et les citoyens venus de tous les coins du département pour assister à cette fête, le cortège s'est formé avec en tête les enfants des écoles. La nombreuse assistance s'est arrêtée devant le monument aux morts pour rendre hommage aux martyrs de la guerre, puis le cortège a continué jusqu'à la place du frêne où avait lieu la cérémonie d'inauguration présidée par M. Théodore Rosset.

Onze discours ont été prononcés par : M. Claude gourmand, maire et président du comité d'érection. Etienne Giran, au nom des libres croyants fils de la Réforme qui ont offert le médaillon.

M. Bernoulli Professeur à l'université de Bâle. M. Viénot pasteur à l'oratoire du Louvre.

M. Bainton, professeur à l'université de Yale (Connecticut) au nom des libres croyants d'Amérique. M. Gaillard, professeur à l'université de Genève. M. Oltramare, directeur de l'instruction publique à Genève. Et aussi par les personnes précitées plus haut.

Le comité d'érection a édité plus de 2000 livrets noirs dans lesquels la vie et l'œuvre de Castellion étaient relatées. Ces brochures ont été distribuées aux habitants et aux écoliers du village avant la cérémonie.

Des livrets blancs contenant les 11 discours de cette journée ont été imprimés en décembre 1927.

À l'issue de la cérémonie, un banquet offert sous le hangar municipal orné de verdure et de fleurs, réunit près de 200 convives. L'excellent menu fut servi par l'hôtel Brunet.

Pendant le repas, l'Union Musicale de Nantua, arrivée par le tram, exécuta les beaux morceaux de son répertoire.

Ce fut une belle et mémorable journée qui mit en lumière « celui qui œuvra au bonheur de l'humanité en luttant contre l'intolérance et pour la liberté de penser ». ■

Mais dans le village, toutes les familles ne prirent pas part à la fête, loin de là.

À l'époque, surtout à la campagne, les gens étaient en grande majorité catholiques et pratiquants et ils voyaient en Sébastien, uniquement le protestant qu'il était devenu... !

Lorsque j'ai voulu collecter des témoignages, voici ce que j'ai entendu : « ...mes parents très pratiquants, avaient l'impression que c'était une manifestation anticléricale menée par un ramassis de communistes ... » Le Curé du village a, bien sûr, manifesté sa réprobation dans les « Échos Paroissiaux » mais sans acrimonie, et avec beaucoup d'humour et de comique... ■

La suite de l'histoire est moins gaie. Pendant la guerre de 1939-1945 qui a suivi, la plaque de bronze qui ornait la stèle a été enlevée par l'armée allemande pour être fondu. Le monument est resté 11 années sans l'effigie de Castellion.

Le second médaillon a été posé à l'initiative de Jean Schorer, pasteur à la cathédrale Saint Pierre de Genève et réalisé par le statuaire suisse Schmidt.

Fin août 1953, un congrès international pour la tolérance se tenait à Genève, regroupant des Américains, Anglais, Irlandais, Allemands, Italiens, Polonais, Français et Suisses.

Les congressistes en profitèrent pour venir à Saint Martin du Fresne l'après-midi du dimanche 23 août pour faire une « cérémonie d'inauguration » du nouveau médaillon de Sébastien Castellion.

En 2010, la municipalité a décidé de déplacer la stèle. Elle se trouve désormais sur la place du Vivier où elle est beaucoup plus accessible aux visiteurs. ■

Dans le dernier numéro du P'tit journal de l'hiver 2024, nous avions oublié une phrase qui permettait une bonne compréhension du texte dans « Si Saint Martin m'était conté... »

« LES HOIRS : c'est un mot ancien qui désigne les héritiers en ligne directe». ■

> Clins d'œil

Des retraitées engagées !

Lors des vœux 2025, Dominique Turc a remis la médaille de la commune à deux conseillères municipales : Mesdames Marie-Christine Mercier et Françoise Voillat, en reconnaissance de leur engagement.

Nous souhaitions leur consacrer ce clin d'œil pour souligner l'investissement sans faille de ces jeunes retraitées pleines d'énergie. Actives dans de nombreuses commissions du conseil, elles gèrent de concert l'agenda, la livraison du P'tit Journal et des colis cadeaux du CCAS, tout comme l'intendance des vins d'honneurs du village. Et cette liste n'est pas exhaustive !

Tandis que Marie Christine s'investit pleinement au sein de la MARPA et auprès de ses résidents, Françoise a le bénévolat pour ADN : présidente de la Gym volontaire, elle est également engagée auprès du Don du Sang et de la Bibliothèque.

Bravo Mesdames et félicitations pour toutes vos actions au service de la commune.

A une époque où l'individualisme prédomine, Merci pour le bel exemple donné.

A noter : avant relecture de la version finale du P'tit Journal, ni l'une ni l'autre n'était au courant de ce clin d'œil.



Nos joies, nos peines

Mariages :

CECILLON Christelle et TURQUET Loïc,
YA Mhong et KHAMWAY Hélène.

Naissances :

BUYARD Noé, CHABERT LEGER Alycia, CIZMAR Tessa.

Décès :

NAY Andrée, ANTUNES Isabel, MINELLO Roger, MOISSON Jean-Claude.



P'TIT JOURNAL Printemps 2025

Nous remercions les auteurs des articles et des photos et toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation de cette édition.

Directeur de la publication : Dominique TURC

Responsables de la publication :

Pascaline SERRAVALLE (responsable de la commission communication), Françoise VOILLAT

Coordination : Véronique GRENIER-CAUSSANEL

Conception et réalisation : Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par : Imprimerie Compress

Nombre d'exemplaires : 560